

**Position de la Direction de l'habitation au sujet d'une modification au plan d'urbanisme
Projet de règlement P-02-236**

La Direction de l'habitation de la Ville de Montréal appuie la demande de modification réglementaire qui vise le changement d'affectation du lot situé au 1100, rue des Érables, à l'angle de l'avenue Duranceau, dans l'arrondissement Lachine. Ce changement aura pour effet de remplacer l'affectation « institutionnelle et administrative » sur ce lot par l'affectation « habitation ». Il permettra ainsi la construction d'un immeuble d'habitation sur ce terrain. Un projet de construction de 15 logements sur trois étages a été présenté à la Direction de l'habitation par le groupe de ressources techniques ROMEL au nom de la Coopérative Château des Érables. Le terrain en question appartient à la Ville qui l'a réservé en vertu de sa politique de cession des terrains municipaux à des fins d'habitation communautaire.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan d'action *Solidarité 5 000 logements* qui vise à accroître le nombre de logements sociaux et communautaires sur l'île de Montréal et à accélérer leur mise en œuvre. L'approbation par le Conseil de la Ville du changement réglementaire proposé rendra possible la réalisation du projet de construction qui ajoutera de nouvelles unités d'habitation dans un contexte de pénurie de logements.

Ainsi, les travaux de construction pourraient démarrer dans le courant de l'été 2003. On estime que le projet représente un investissement total de 1 750 000 \$. Ce montant comprend le coût du terrain établi à 180 000 \$. Ce projet contribuera à la revitalisation du quartier en ajoutant une nouvelle propriété résidentielle sur un terrain où seront démolis un bâtiment et des installations appartenant à l'arrondissement Lachine qui ne les utilise plus. Sa réalisation donnera accès à des logements à prix abordable à des familles et des personnes seules résidant dans le quartier.

Ce projet fera l'objet d'une analyse rigoureuse de la part de la Direction de l'habitation dans le cadre du programme *AccèsLogis*, un programme d'aide financière au Québec et la Ville de Montréal.

Source : Jean-Jacques Bédard
Direction de l'habitation,
(514) 872-3393